



# LA LETTRE

du collectif citoyen de Congénies  
pour l'accueil des réfugiés

mai/juin 2017  
Numéro 5

## UNE LANGUE ÉTRANGE, LE FRANÇAIS.

**On a beaucoup de mal à imaginer que, pour la majorité des migrants, le français est une langue inconnue et étrange...**

Un Syrien qui parle en arabe a du mal à se faire comprendre d'un Marocain, à plus forte raison d'une Française. Il n'utilise pas notre alphabet et, qui plus est, lit de droite à gauche. Il ne compte pas et ne calcule pas comme nous... et si vous ajoutez certains sons difficilement prononçables, vous avez à peu près le vaste domaine des difficultés rencontrées pour apprendre le français. Et pourtant, quand on demande l'asile en France, c'est indispensable.

**Cornélia (membre du collectif de Congénies) en a fait l'expérience.** A Nîmes, pendant une année scolaire, elle a participé à un atelier « FLE » (Français langue étrangère) pour de jeunes Mauritaniens et Pakistanais. Puis elle a organisé à Calvisson, l'apprentissage du français pour Sahar, une Syrienne arrivée sur place en septembre dernier. Nous l'avons interrogée.

### Comment as-tu fait ?

A Calvisson, une équipe de quatre personnes a été constituée. Une fois par semaine, chacune passe environ deux heures avec Sahar. Cela fait déjà six mois... Mais, en outre, il y a les visites des membres du collectif pour les courses, les démarches administratives, les travaux dans l'appartement, ou simplement les visites amicales, tout cela se passe en français, bien-sûr.

### Quelle méthode ?

Au début, l'objectif a été de lui faire apprendre les mots de tous les jours en utilisant des illustrations, puis on est passé à des phrases courtes. A ce stade, on parle beaucoup avec les mains !

La recherche de la « meilleure » méthode sur internet a été étonnante : il en existe des dizaines ! Un véritable marché... Aujourd'hui, en plus des cours « particuliers », Sahar utilise une application sur son smartphone pour apprendre quand elle est seule. On lui a aussi fourni un CD qui lui permet de répéter autant qu'elle le souhaite les phrases entendues. Et puis, elle apprécie l'efficacité de la bonne vieille méthode « Assimil » qui nous a été recommandée par un membre du collectif.

### Au bout de six mois, quel résultat ?

Sahar a fait beaucoup de progrès à l'oral et à l'écrit. Mais les subtilités de la langue française lui échappent encore. Pourquoi dire onze et non dix-un puisqu'on dit dix-sept ? Les verbes sont difficiles à conjuguer. Prononcer certains sons (on, an, in) est également compliqué...

Mais, ce qui compte le plus, c'est la volonté et Sahar veut réussir. Elle sait que pour s'en sortir en France, c'est un passage indispensable.

## OUVERTURE DE CORRIDORS HUMANITAIRES

Le 14 mars, à l'initiative de la Communauté de Sant'Egidio, la Conférence des Évêques de France, le Secours Catholique, la Fédération Protestante de France et la Fédération de l'Entraide Protestante ont signé dans les salons de l'Élisée, un protocole d'accord avec les ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères pour la mise en œuvre du projet **“Opération d'accueil solidaire de réfugiés en provenance du Liban (couloirs humanitaires)”**.

Ce protocole prévoit les conditions d'identification, d'accueil, d'intégration et d'inclusion en France de 500 personnes dans les 18 mois après la signature du protocole avec une priorité aux personnes les plus vulnérables.

Le projet est financé et mis en œuvre par les réseaux catholique et protestant concernés.

## LES CHIFFRES.

### 1,2 MILLION

Selon les statistiques européennes (Eurostat), 1,2 million de demandes d'asile ont été déposées en 2016 en Europe. Les trois premiers pays d'origine des demandeurs ont été la Syrie (335 000), l'Afghanistan (183 000) et l'Irak (127 000). L'Allemagne en a enregistré 722 000 (60%), l'Italie 121 000 (10%). La France vient en troisième position.

### 170

Un Français a accès à 170 pays sans visa, pour trois mois, mais les Éthiopiens n'ont droit qu'à 41 pays, les Syriens 39, les Soudanais 38, les Érythréens 36 et les Irakiens 31.

**Un droit inégal à la mobilité...**

### 300 MILLIONS €

C'est le budget de l'agence Frontex pour 2017. Composée de garde-frontières et de garde-côtes, elle surveille les frontières de l'Europe avec le monde extérieur. Sa principale mission depuis 2015, interdire le passage des migrants !

### 86000

C'est le nombre de demandes d'asile enregistrées en 2016 par l'OFPPA (+7% par rapport à 2015). Les Albanais avec 7430 demandes devançant les Soudanais, les Afghans et les Syriens.

### 50 MILLIONS

Plus de 50 millions de personnes ont besoin d'une aide alimentaire d'urgence en Afrique subsaharienne (Soudan, Somalie, Éthiopie, Nigeria) et au Yémen. On ne s'étonnera pas si le flot des migrants continue en Méditerranée.

### 5753

Depuis le début de l'année 2017 SOS MEDITERRANEE a effectué pas moins de 53 opérations de sauvetage et sauvé 5753 vies en mer.

Parmi les 731 personnes accueillies à bord de l'Aquarius dans la seule journée du 6 mai, figurent deux nouveaux-nés et en tout 15 enfants de moins de 5 ans. Parmi les 87 femmes secourues, 18 sont enceintes. Parmi les 116 mineurs, 80 mineurs sont non-accompagnés.

**SOS MED a toujours besoin de nos soutiens**

# DANS LE GARD

## À LA GRAND-COMBE

Une famille syrienne est accueillie par la municipalité depuis le 3 avril. Il s'agit d'une grand-mère, d'une mère et deux filles. Le grand-père et le père sont morts en Syrie.

## ADOS SANS FRONTIÈRES

Plusieurs associations ont créé, en février, l'opération « ados sans frontière » pour susciter des parrainages des adolescents (mineurs non accompagnés) âgés de 16 à 18 ans qui, hébergés en dehors des structures traditionnelles d'accueil, sont sans activités permettant leur intégration. L'opération vise à créer du lien social en faisant découvrir la société française. Une fois par mois, le parrain ou la marraine accueille un jeune pour partager conversation, sortie, déjeuner, en un mot pour favoriser l'échange.

## MOBILISATION

Quinze associations gardoises ont appelé à une manifestation le 31 mars devant la Préfecture pour demander le respect des engagements de Bernard Cazeneuve, alors ministre de l'Intérieur, qui affirmait lors du démantèlement de la « Jungle de Calais » que les personnes accueillies dans les CAO ne seraient pas expulsées de France dans le cadre des procédures dites de « Dublin » et avaient vocation à être demandeurs d'asile.

À Nîmes, la Préfecture a convoqué une trentaine de personnes originaires du Soudan pour les renvoyer vers l'Italie où elles ont été enregistrées lors de leur arrivée en Europe.

Une question : pourquoi le Préfet de l'Hérault respecte-t-il, lui, les engagements du Ministre ?

Le 31 mars, près de 300 personnes se sont mobilisées. Plusieurs membres de notre collectif y étaient présents. Mais le Préfet du Gard reste toujours silencieux et inaccessible.

La mobilisation se poursuit et nous vous invitons à participer à la Marche du 20 mai après-midi. Le covoiturage est à organiser.

**Samedi 20 mai à 14h**

**à Nîmes**

Rassemblement Place Séverine et marche jusqu'à la Préfecture

**MARCHE POUR  
LES DEMANDEURS D'ASILE,  
ET LES EXPULSÉS DES CADA**

à l'initiative du comité Welcome

Refugees.welcome 30@laposte.net

## NOUS CONTACTER

Nello Chauvetière Brigitte Deschamps

04 66 80 74 15 06 85 12 52 51

Adresse postale :

Mairie - La Bourse - 30111 CONGÉNIES

## SOUTENIR NOTRE ACTION

Vous pouvez rejoindre le collectif en adhérant à l'association (cotisation annuelle 20 €) ou apporter votre soutien à l'une de nos actions.

Vous souhaitez être informé de nos démarches, recevoir cette lettre, envoyez-nous votre adresse mail à [refugies.congenies@free.fr](mailto:refugies.congenies@free.fr)

Retrouvez-nous sur le site internet

[www.accueil-refugies-congenies.fr](http://www.accueil-refugies-congenies.fr)

### pour nous aider :

Chèque à l'ordre de : collectif congénies réfugiés

Virement IBAN FR68 2004 1010 0913 8945 7A03 088

# ÉLECTIONS

Le 7 mai la France a choisi Emmanuel Macron.

Chacun pensera ce qu'il veut de son programme sur le plan économique, social et environnemental : ce n'est pas l'objet du collectif. Mais, nous pouvions aussi nous interroger sur les positions prises par les 2 candidats en lice au second tour sur la question des migrants et des réfugiés.

Le Monde a publié fin avril un article où il comparait les 11 candidats du premier tour. Nous en avons tiré ce qui concerne Emmanuel Macron et Marine Le Pen.

**A propos des frontières,** Marine Le Pen pensait que la régulation de l'immigration n'est plus assurée par Frontex et qu'il faut sortir de Schengen pour retrouver les frontières nationales. Pour les renforcer, il faudrait, selon elle, créer six mille postes de douanier supplémentaires. Elle demandait aussi le rappel des réservistes. Pour Emmanuel Macron, les frontières actuelles de Schengen sont suffisantes, mais il souhaite renforcer les effectifs des gardiens des frontières de l'Europe.

**Sur le droit d'asile,** Marine Le Pen voulait durcir les conditions de l'asile. La candidate du Front national insistait sur la nécessité de « rendre impossible la régularisation ou la naturalisation des étrangers en situation illégale ». Emmanuel Macron désire raccourcir le délai de réponse de l'administration en renforçant les services compétents (n.d.l.r. : l'OFPPA en premier).

**Des quotas sur les titres de séjour ?** Emmanuel Macron y est opposé. Quant à Marine Le Pen, elle recommandait de « réduire l'immigration légale à un solde annuel de dix mille personnes ».

Pour information, en 2016, 227 500 étrangers ont obtenu leur premier titre de séjour en France.

Depuis 1915, un enfant né en France de parents étrangers devient automatiquement français à ses 18 ans, s'il vit dans notre pays et s'il y a vécu plus de cinq ans. C'est le droit du sol. Marine le Pen voulait le supprimer au bénéfice du droit du sang (nationalité par filiation). À l'opposé, Emmanuel Macron veut le maintenir.

**Le regroupement familial** permet à des membres de la famille d'un ressortissant étranger de le rejoindre en France. Cela représente environ 12 000 entrées par an. Emmanuel Macron est favorable au maintien des conditions actuelles. La candidate du Front national parlait de « mettre fin à l'automatisme » du regroupement familial (ce qui n'est d'ailleurs pas le cas aujourd'hui).

**L'aide médicale d'État (AME)** offre une couverture de soins minimale aux résidents étrangers en situation irrégulière et précaire qui sont en France depuis au moins trois mois et dont les ressources ne dépassent pas un plafond (9 709 euros par an pour une personne seule par exemple). Emmanuel Macron est pour le maintien. Au contraire, Marine Le Pen voulait la supprimer.

**D'un côté, une France qui se replie strictement sur elle-même et s'enferme dans des murs. De l'autre, une France ouverte qui souhaite continuer à accueillir.**

**Dans ce domaine, nous ne pouvons qu'être satisfait du choix majoritaire des Français.**

**D'autres échéances électorales arrivent, restons vigilants**